C.E.B.F - Centre d'Expertise Bâtiment et Formation

Acquérir les Principes Essentiels du Droit de la Construction indispensables pour les experts

- **Durée** : 1 journées / (7 heures)
- **Format** : Présentiel
- **Numéro de déclaration d'activité** : **11950811495**
- **Public** : Professionnels de l'immobilier - Avocats spécialisés en droit immobilier - Notaires
- **Prérequis** : Compréhension de base du système juridique et des concepts généraux en droit.
- **Validation des prérequis** : Les prérequis sont validés par un entretien téléphonique préalable à la formation entre le stagiaire et le formateur + Questionnaire préalable à la formation rempli par le stagiaire
- **Tarif** : 500 € TTC
- **Délais d'accès** : Entre la prise de contact et la mise en place de la formation, il faudra compter 21 jours ouvrés à minima.
- **Modalités d'accès** : Contactez nous par mail à l'adresse suivante : contact@academie-du-batiment.fr en indiquant votre Nom, Prénom, Numéro de téléphone afin de vous contacter selon les besoins. L'analyse des besoins et la vérification des prérequis seront effectuées lors d'un entretien téléphonique et d'un questionnaire préalable à la formation.
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Notre Formation est adaptée aux personnes présentant un handicap. Nous évaluerons lors de l'entretien téléphonique vos besoins afin de mettre en place les moyens optimum au suivi de la formation. Si besoin, nous nous rapprocherons de nos partenaires afin d'être opérationnels le jour de la formation. (Agefiph).

- **Contact référent handicap :** El Bouri Rayan / contact@academie-du-batiment.fr / 0745290834

- **Formateur** : Foed EL BOURI – Ingénieur ENSIP – 23 ans d'expérience (grands comptes et chef d'entreprise depuis 2010) – Expert de Justice près Cour d'Appel de Versailles.

- **Méthodes pédagogiques :** Expositive et active

- **Moyens pédagogiques** : Visuel, Powerpoint, et Exercice de mise en situation

- **Ressources pédagogiques** : Support Stagiaire

- **Moyen d'évaluation des acquis** : Quizz général sur les compétence acquises sur l'ensemble de la formation

- **Taux de satisfaction** : X %

- **Taux d'accomplissement** : X %

- **Taux d'atteinte des objectifs (Score Quizz Fin de Formation) : X %**

- **Objectifs de la formation** : L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir une culture juridique spécialisée, spécifiquement dédiée au domaine de la construction. Les participants seront formés pour comprendre en détail les rôles et les obligations de chaque acteur impliqué dans l'acte de construction, des architectes aux entrepreneurs. De plus, ils seront outillés pour identifier les sources potentielles de litiges et de contentieux, renforçant ainsi leurs compétences dans la prévention et la résolution des conflits dans le secteur de la construction

by l'Académie du Bâtiment

❖ **Intitulé des séquences** :

- ➢ 01 Exploration des Sources et Obligations Juridiques
- ➢ 02 Analyse Approfondie de la Responsabilité Quasi-Délictuelle
- ➢ 03 Les Responsabilités Contractuelles : Obligations de Résultat, Devoir de Conseil et Pratiques Juridiques
- ➢ 04 Les Acteurs de la Construction et Leur Responsabilité : Focus sur la Maîtrise d'Ouvrage, la Maîtrise d'Œuvre et l'Exécution

❖ **Parcours Pédagogique** :

1. Exploration des Sources et Obligations Juridiques **(Durée : 1 heure)**
   - Sources du droit de la construction : lois, règlements, jurisprudence
   - Obligations juridiques des acteurs de la construction

2. Analyse Approfondie de la Responsabilité Quasi-Délictuelle **(Durée : 1.5 heures)**
   - Concepts clés de la responsabilité quasi-délictuelle
   - Analyse des cas pratiques et jurisprudence associée

3. Les Responsabilités Contractuelles : Obligations de Résultat, Devoir de Conseil et Pratiques Juridiques **(Durée : 2 heures)**
   - Responsabilités contractuelles des acteurs de la construction
   - Obligations de résultat et devoir de conseil dans les contrats
   - Pratiques juridiques pour la gestion des responsabilités contractuelles

4. Les Acteurs de la Construction et Leur Responsabilité : Focus sur la Maîtrise d'Ouvrage, la Maîtrise d'Œuvre et l'Exécution **(Durée : 2 heures)**
   - Responsabilités spécifiques de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et des entreprises d'exécution
   - Analyse des situations types et des clauses contractuelles

EVALUATION GÉNÉRALE SOUS FORME DE QCM (Durée : 30 minutes)